

N° 0636/FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par le bureau Sports-Formation

Catherine MACQUET - ☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.34.88 - ✉ : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr

Éric BOULESTEIX - ☎ : 01.79.86.34.87 ou 861.947.34.87 - ✉ : e.boulesteix@lafederationdefense.fr

Note d'organisation concernant la formation :
« INITIATION À LA COMPTABILITÉ (niveau 1) »
Les 09 novembre, 23 novembre et 07 décembre 2020 à AVORD (Cher)

La Fédération des Clubs de la Défense (FCD) organise, en liaison avec la ligue Centre-Val de Loire, une formation **Initiation à la comptabilité (niveau 1) sur 3 jours (cf. 2.2.)** à la Base Aérienne 702 à **AVORD (18)**.

L'inscription et la participation sont obligatoires aux 3 dates.

Public concerné : Ce stage s'adresse aux membres d'associations ou de clubs sportifs, qu'ils soient trésoriers, trésoriers adjoints, salariés administratifs, responsables d'activité ou de sections et à toute personne intéressée sans connaissance préalable.

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

1.1.- Être licencié(e) à la FCD pour la saison 2020/2021.

1.2.- **Aucun droit de participation n'est demandé.**

II- ORGANISME DE FORMATION et DATE DU STAGE

2.1.- CSA BA 702 - Avenue de Bourges - 18520 AVORD

2.2.- ✓ Le lundi 09 novembre 2020 de 08h30 à 17h30 (pause méridienne entre 12h00 et 13h30).

✓ Le lundi 23 novembre 2020 de 08h30 à 17h30 (pause méridienne entre 12h00 et 13h30).

✓ Le lundi 07 décembre 2020 de 08h30 à 17h30 (pause méridienne entre 12h00 et 13h30).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

3.1.- Accueil : Sur le lieu de la formation (Base Aérienne 702).

3.2.- Hébergement : Néant.

3.3.- Restauration : Sur place.

IV- ENCADREMENT DU STAGE

4.1. Responsable du stage et intervenant

➤ Mr Yannick VRIGNAUD, responsable de la formation de la Ligue Centre-Val de Loire

☎ : 06.87.44.77.16 - Courriel : yannick.vrignaud@orange.fr

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84

www.lafederationdefense.fr

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : 6

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 19 octobre 2020 minuit, terme de rigueur.**

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 2.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 07 janvier 2021.

5.3.- Participation du responsable du stage

Le responsable du stage bénéficie de la prise en charge de ses frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

7.1. Contenu de la formation

Cf. annexe 1.

7.2.- En cas de désistement pour raison majeure, le stagiaire doit prévenir par écrit dans les meilleurs délais et au minimum de 8 jours avant le début du stage le bureau Sports-Formation (Catherine Macquet et Éric Boulesteix) qui en informera la ligue Centre-Val de Loire.

7.3. Il est recommandé aux participants ayant un ordinateur portable de l'apporter.

VIII- GESTES BARRIÈRES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SANITAIRE À RESPECTER

Ces mesures doivent être appliquées strictement pour ralentir la propagation du virus.

8.1. Rappel des consignes émises par le gouvernement

- se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, une solution hydroalcoolique,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- porter **obligatoirement** un masque de protection,
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

8.2. Consignes complémentaires émises par la FCD à l'attention des encadrants et des stagiaires

8.2.1. **Encadrants**

- éviter l'utilisation d'un même stylo pour la signature de la feuille de présence,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette,
- prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon,
- se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (gants...).

8.2.2. **Stagiaires**

- disposer de solutions hydroalcooliques,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- être en possession du matériel requis et ne pas le prêter.

8.3. Tous responsables, tous exemplaires dans nos pratiques individuelles

Les gestes barrières à appliquer par tous sont les suivantes :

- **je porte un masque,**
- je reste à **1 mètre** de toute autre personne,
- je salue les autres participants **sans se serrer la main, sans embrassades**, ni “check”,
- je nettoie mes mains et mon matériel avant et après chaque pause.


Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense

Destinataires (via SYGEMA) :

- **Présidents de clubs/FCD**
- **Présidents de ligues/FCD**

Copies à (par courriel) :

- **Comité directeur/FCD**
- **Président et membres de la commission formation/FCD**
- **Président de la ligue CVL/FCD**
- **Bureau Finances/FCD**
- **Bureau Comptabilité/FCD**

ANNEXE 1 CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION À LA COMPTABILITÉ (niveau 1) les 09 novembre 2020, 23 novembre 2020 et 07 décembre 2020 à AVORD (Cher)

➤ Lundi 09 novembre 2020

- 08h30 à 10h30 :
 - ✓ Présentation du stage
 - ✓ Présentation des stagiaires et de l'encadrement
 - ✓ Qu'est-ce qu'une association ?
 - ✓ Une association doit-elle détenir une comptabilité ?
- 10h30 à 12h00 :
 - ✓ Les principes généraux
 - ✓ Pourquoi une comptabilité ?
 - ✓ Rôles de la comptabilité : comptabilité et gestion, quelle différence ?
- 12h00 à 13h30 :
 - ✓ Déjeuner
- 13h30 à 17h00 :
 - ✓ Notions de base :
 - ⇒ l'enregistrement des opérations
 - ⇒ la synthèse annuelle
 - ✓ Les principes comptables fondamentaux :
 - ⇒ les conventions
 - ⇒ les principes
 - ✓ La FCD, les ligues, le club
 - ✓ La place et le rôle du trésorier

➤ Lundi 23 novembre 2020

- 08h30 à 12h00 :
 - ✓ L'organisation comptable
 - ✓ Principe : la note d'organisation comptable
 - ✓ Mise en œuvre :
 - ⇒ le livre journal
 - ⇒ le grand livre
 - ⇒ le livre d'inventaire fiscal
 - ✓ L'écriture comptable : la pièce justificative
 - ✓ L'association employeur :
 - ⇒ en direct
 - ⇒ en indirect
 - ⇒ l'enregistrement des coûts
 - ✓ Les assurances : lesquelles concernent une association et quelle est leur imputation ?
- 12h00 à 13h30 :
 - ✓ Déjeuner
- 13h30 à 17h00 :
 - ✓ Le plan comptable (CNVA)
 - ⇒ la codification
 - ⇒ le classement des comptes
 - ⇒ l'enregistrement des écritures
 - ✓ La comptabilité en partie simple ou double

- ✓ L'organisation de la comptabilité
- ✓ Les documents événementiels :
 - ⇒ la pièce justificative et son registre
 - ⇒ les journaux auxiliaires
 - ⇒ la valorisation des contributions volontaires
 - ⇒ le rapprochement bancaire

➤ **Lundi 07 décembre 2020**

- **08h30 à 12h00** : ✓ Les documents de synthèse :
 - ⇒ le bilan
 - ⇒ le compte de résultats
 - ⇒ l'annexe
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Le budget :
 - ⇒ son élaboration
 - ⇒ sa présentation
- ✓ Exercices pratiques
- **12h00 à 13h30** : ✓ Déjeuner
- **13h30 à 16h30** : ✓ Les travaux de fin d'exercice :
 - ⇒ les immobilisations
 - ⇒ les amortissements
 - ⇒ les stocks et provisions
 - ⇒ les charges et produits constatés d'avance
 - ⇒ l'affectation du résultat
- ✓ Les subventions :
 - ⇒ FCD
 - ⇒ ANS
 - ⇒ Collectivités locales et territoriales
- ✓ Exercices pratiques
 - ⇒ montage d'un dossier de subvention
- **16h30 à 17h00** : ✓ Bilan du stage et clôture

ANNEXE 2
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : ____/____/____/ Au : ____/____/____/

Lieu : _____

Nom du club (**intégralement**) : _____

N° d'affiliation à la FCD : ____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

N° de télécopie : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

- Voiture
 Minibus
 SNCF
 Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
		NOMBRE TOTAL :			

(*) Cochez la case correspondante

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT :

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER:

Fait à _____, le _____

Nom et signature du président du club :

NOTA : JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.

**DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE
ET AU PLUS TARD 1 (UN) MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.**

Destinataires :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex

ANNEXE 3 COVID-19 - LES RÉFLEXES ET GESTES BARRIÈRES DU QUOTIDIEN

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une rubanette hydro-alcoolique

Tourner au coude ou dans un mouchoir ou dans un mouchoir pour le jeter

Se maintenir dans un mètre ou plus de distance

Eviter de se toucher le visage

Éviter tout rapprochement d'un mètre ou plus avec les autres

Ne pas cracher

En respectant la distance de vos gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ou plus n'est pas respectée

0 800 130 000

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

1. Bien se laver les mains
2. Porter les bandeaux derrière les oreilles
3. Remettre les lacets derrière la tête et le cou
4. Placer le bord rigide au niveau des yeux, à 2 à 4 cm, laisser le masque se distendre de manière à ne plus le toucher

Comment retirer son masque

1. Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
2. Si c'est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
3. Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

0 800 130 000

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact pour au moins un minute

Il s'agit d'un cas confirmé

Jour 0

- Je dois aller me faire tester immédiatement si j'ai été avec la personne quand elle a commencé à tousser, à éternuer ou à avoir le nez qui coule avec la personne malade
- Je ne dois aller dans aucun lieu public, en particulier en présence d'autres personnes et je ne dois aller dans aucun lieu public avec la personne malade
- Je dois éviter d'être en contact avec des personnes malades ou de faire des déplacements à l'extérieur
- Je suis isolé pour le reste de la semaine à l'intérieur de la maison

Jour +1

- Je me présente au lieu d'attente avec ma carte Valeo et je porte un masque
- Un professionnel de santé me fait le test COVID-19
- Je reçois les résultats de mon test COVID-19
- Plus tard que prévu je ne peux pas aller au travail
- Plus tard que prévu je ne peux pas aller à l'école

0 800 130 000

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

J'ai des symptômes du COVID-19

Jour 0

- Je ressens des symptômes de COVID-19 (fièvre, toux, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)
- J'ajoute un minimum dix jours de symptômes. Une personne peut avoir des symptômes avant de tousser
- Je m'isole chez moi et je porte un masque
- Je prends RDV pour un dépistage COVID
- Je me présente au lieu d'attente avec ma carte Valeo avec ma prescription médicale et avec un masque
- Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

Jour +1

- Plus tard que prévu je ne peux pas aller au travail
- Plus tard que prévu je ne peux pas aller à l'école
- Plus tard que prévu je ne peux pas aller à l'école
- Plus tard que prévu je ne peux pas aller à l'école

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

0 800 130 000

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

ALERTE CORONAVIRUS COVID-19

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est le moyen d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

1. Frotter entre les mains, surtout les poignets
2. Laver le dos des mains
3. Laver entre les doigts
4. Frotter le dessous des doigts
5. Laver les poignets
6. Laver aussi le bout des doigts et les ongles
7. Sécher avec les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

0 800 130 000